Réunion Du Conseil Municipal de la commune

D'USSON EN FOREZ

Séance du lundi 08 janvier 2024 à 20 heures 30

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal: 15

En exercice:

15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Etaient présents : Mr BEAL Hervé - Josette FOLLEAT - GALLON Maurice - RIVAL Nelly - DELORME Daniel - MAILLET-BERT Pascale - CHATAING Patrick - BONNEVAUX Vincent - PITAVY Agnès - DAURELLE Tony - SIBAUD-BUSSAC Laëtitia - JOUMARD-DESALCES Sandrine - PAULET Nadine - BOUREILLE Cédric - MAURICE Marie

Absent excusé: PITAVY Agnès pouvoir à SIBAUD-BUSSAC Laëtitia

1 – Approbation compte rendu du 27 novembre 2023

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le compte rendu de la réunion du 27 novembre 2023. Après délibération et à la majorité, le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 27 novembre 2023.

2 – LOIRE FOREZ AGGLOMERATION – Proposition de transfert du Parc Résidentiel de Loisirs

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de Loire Forez agglomération de transférer le parc résidentiel de loisirs à la commune

Après délibération, le conseil à l'unanimité, donne un accord de principe pour le transfert du PRL et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

3 – Comité des Fêtes – Reversement bénéfice soupe aux choux

Monsieur le maire fait savoir à l'assemblée que le comité des fêtes propose de reverser à la commune la somme de 869 € correspondant au bénéfice de la vente de la soupe aux choux

Après délibération et à la majorité, le conseil décide d'accepter cette participation et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

4 – SUBVENTION CINEMA – renouvellement caisse enregistreuse

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que l'association IS3P a remplacé la caisse

enregistreuse pour un coût de 2 746 € HT et sollicite une participation de la part de la

commune.

Après délibération, le conseil à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 50 %, soit

1373 € et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

5 – BÂTIMENT SPORT NATURE ET STATION LAVAGE DE VELO

Monsieur le maire fait savoir à l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement du bâtiment

sport nature, il est envisagé la création d'une station de lavage de vélo pour une estimation

de 15 000 €.

Après délibération le conseil, à l'unanimité sollicite l'octroi d'une subvention du conseil

général et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

6 -GITES DU MARY - Tarif électricité

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs d'électricité de gîtes du Mary qui n'ont pas été

réévalués depuis 2020.

-Tarif actuel 0.17 €/Kwh

-Tarif proposé : 0.27 € Kwh

Après délibération et à l'unanimité, le conseil fixe à 0.27 € par kw/h consommé et donne

pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

7 - Garage FOLLEAS - Renouvellement mises à disposition précaires BOUDRIE,

CERISIER, VICHERD

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de renouvellement des conventions de

mise à disposition de garages à Mme Sylvie BOUDRIE, Mme VICHERD et M. CERISIER.

Après délibération et à la majorité le conseil décide de renouveler pour un an les conventions

au même tarif à savoir :

- Vicherd: 90 € par trimestre

- Cerisier: 78 € par trimestre

Boudrie: 120 € par an

et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

8 - AGENCE France Locale - garantie d'emprunt 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé d'adhérer au groupe Agence France Locale depuis le 11 août 2014. L'objet de la présente délibération est de garantir les emprunts obligatoires à la hauteur de l'encourt de la dette.

Après délibération, le conseil à l'unanimité, décide d'octroyer la garantie de la commune à l'agence France locale et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

9 – Ecomusée du Haut Forez – Mise à jour de la boutique

Monsieur le maire propose à l'assemblée les mises à jour de certains tarifs de la boutique du musée.

Nouveaux articles (livres):

La messagère du printemps : prix de vente 20 € prix d'achat : 15 €
Noël en Forez – 5 histoires inédites : « 16 € « 12 €
Recettes de la Loire « 24.90 € « 16.18 €

Après délibération et à la majorité accepte les nouveaux tarifs de la boutique du musée et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

10 - Chauffage urbain - Réclamation

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la réclamation d'un abonné au réseau de chaleur qui a connu une forte augmentation sur sa facture de 2021-2022 et qui sollicite une remise gracieuse.

Après délibération et à la majorité le conseil décide de surseoir à sa décision et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

11 - Chauffage urbain – Raccordement SCI BCD IMMO

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la nouvelle demande de gratuité du raccordement au réseau de chaleur pour la maison ALICE.

Coût estimatif du projet : 10 138 €

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 9 juin 2023, une remise de 20 % avait été proposée sous réserve de la cession d'environ 40 m² sur la parcelle cadastrée section AD numéro 96. Après délibération, le conseil, à la majorité, propose une remise gracieuse de 90 % du reste à charge sous réserve d'une cession à l'euro symbolique de la bande de terrain au fond de la parcelle AD 96 et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

12 – Loire Forez agglomération – Proposition de modernisation de l'éclairage public dans le bourg

Monsieur le Maire présente au conseil le devis de Loire Forez Agglomération d'un montant de 38 578 € pour le remplacement de 45 lanternes, 4 mats, et mise en conformité des armoires électriques.

Après délibération, le conseil municipal, considérant que ces travaux sont financés sur l'enveloppe voirie-éclairage public décide de reporter sa décision et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

13 – SIEL - Centre technique municipal – Installation d'une centrale photovoltaïque sur toiture

Monsieur le Maire expose au conseil que dans le cadre de la construction du centre technique municipal, il y a possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de ce nouveau bâtiment. Le SIEL peut assurer la maitrise d'oeuvre moyennant une contribution de 8,5 %, soit 4 250 € pour un montant de travaux de 50 000 €.

Après délibération et après délibération, le conseil, à l'unanimité, approuve l'estimation, demande au SIEL dans le cadre de la convention SAGE d'assurer la maîtrise d'œuvre et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

14 - SIEL - Annulation délibération

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 27 novembre 2023 il avait été décidé d'adhérer à la compétence éclairage public pour la maintenance de l'éclairage du terrain de foot.

Après délibération, le conseil, considérant le peu d'intérêt que présente cette mission décide d'annuler la délibération du 27 novembre et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

15 - Ecomusée - Convention d'animation de l'atelier d'ORIANE

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'animation établi par l'atelier Oriane pour animation d'un atelier autour des affiches de cinéma.

Coût 8 € par enfant pour une durée de 5 ans

Après délibération, le conseil, à l'unanimité approuve la convention avec l'atelier ORIANE et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

Fin de réunion 22 heures